



Coss - Infos

A propos des «toutous»

Par
Claude-Alain Monnard

En tapant le mot «chien» sur l'ordinateur, un moteur de recherche fait apparaître que 11'700'000 pages du web sont consacrées à ces compagnons à 4 pattes. Le toutou est partout, que ce soit dans des contes, des films, des BD ou des ... problèmes de maths ! Il est considéré comme le plus fidèle ami de l'homme, mais il peut lui pourrir la vie si des règles de base ne lui sont pas inculquées. Tour d'horizon en compagnie de Manuel Leal, président de la Société Cynologique du Mauremont à Cossonay et de Danièle Jordan, secrétaire.

La «S.C.M.»

Fondée en 1973 à La Sarraz et après de nombreuses années d'activités passées sur la colline du Mauremont, d'où elle tire son nom, la société s'est installée en 2006 sur un terrain de la commune. Le club accueille toute personne désirant acquérir les principes essentiels d'éducation et de sociabilisation de son chien ou simplement maintenir les acquis et la forme physique. En outre, il est possible de bénéficier d'une formation complète d'agility.



Comptant une cinquantaine de membres, la société va bien et nous sommes chaque fois une bonne trentaine à nous retrouver le dimanche matin sur le terrain et dans notre local de Marche! précise Manuel Leal. Pour Danièle Jordan, tous les membres inscrits au club et fréquentant les cours sont volontaires, responsables et soucieux de donner à leur chien la meilleure éducation possible!

«Le problème? très souvent les propriétaires, et pas les chiens!»

Mes deux interlocuteurs sont unanimes sur ce point: «On peut éduquer les chiens, mais difficilement les maîtres!» D'où la nécessité de sensibiliser les gens à acquérir la bonne race de chiens. Il existe des décalages qui font peur, comme la «petite grand-maman» se promenant avec un bouvier bernois ou des familles avec des enfants en bas âge propriétaires d'un animal de grande taille. Enfin, n'importe qui ne peut pas avoir «n'importe quoi!» Certains propriétaires se croient aptes à gérer la situation, mais si vous mettez un chien «sensible» avec une personne un peu «dérailante», c'est risqué! admet Manuel Leal.

Des races sont plus sensibles ou plus réceptives que d'autres, mais chaque animal est «éduicable». Comme les enfants, les chiens ont besoin de connaître les limites et de se voir opposer des interdits. Une hiérarchie doit être établie et respectée; si vous êtes trop permissifs, le «toutou» va en profiter et prendre le dessus. Il est donc conseillé de commencer une éducation très tôt et de leur imposer le «oui» et le «non», ce qu'ils comprennent très bien! Ces cours sont très positifs! déclare Danièle Jordan avec conviction.

Aussi, après une évaluation du binôme, si celui-ci s'avère incertain, il sera orienté vers un vétérinaire comportementaliste. Tout éducateur canin est tenu d'informer le canton d'un animal présentant des signes d'un comportement d'agression supérieur à la norme, facteur de risque pour les êtres humains ou les animaux.

Conseils et projet

Les responsables de la SCM souhaitent améliorer l'image donnée par les propriétaires de chiens et leurs animaux. À cet effet, ils sensibilisent beaucoup leurs membres pour y parvenir. Mais parfois, une attitude extérieure peut provoquer un «pépin». Chaque personne a des attitudes et des postures bien précises. Le chien observe et réagit en



Danièle Jordan et Manuel Leal.

MAC

fonction des paramètres qu'il «capte». D'où «l'interdiction» de regarder un animal dans les yeux. À vélo, il serait bon de s'arrêter car le chien peut être intrigué, dérangé ou agacé par le «sifflement» des rayons. De plus, un cycliste en mouvement peut réveiller l'instinct de proie. Danièle Jordan insiste sur la nécessité de ne pas aller au-devant d'un animal, mais de poursuivre son chemin calmement.

Dans le cadre du Passeport Vacances, des membres de la SCM ont travaillé avec les enfants sur le programme PAM (Programme de prévention des accidents par morsures). Cela a été une réussite! déclare Manuel Leal.

Enfin, dans un souci de dialogue, la SCM a pris contact avec la Municipalité afin d'organiser une séance d'information destinée à la population de Cossonay et des environs. Le conférencier sera Monsieur Bezençon, responsable de l'application de la nouvelle loi au niveau cantonal, personnage fort intéressant et grand connaisseur du chien!

Marquage et enregistrement

Depuis le 1.1.2007, tous les chiens vivant dans notre pays doivent être porteurs d'une puce et enregistrés

dans la banque de donnée ANIS (Animal Identity Service SA). Société fondée en 1992, ANIS gère le registre cantonal des chiens et des animaux de compagnie en Suisse. Mandatée par les cantons, elle assume un service de renseignements 24 h sur 24.



Un Amstaff considéré comme «dangereux».

La puce, de la taille d'un grain de riz, est injectée sous la peau, sur le côté gauche du cou, au moyen d'une seringue spéciale. Le procédé est comparable à une vaccination. Effectuée par un vétérinaire, elle s'avère pratiquement sans douleur pour l'animal. Ce marquage contribue à faciliter les enquêtes en cas d'épizootie, de morsure et de retrouver des chiens perdus ou abandonnés.